Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE ARTS PLASTIQUES • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Licence AP

BTS Arts plastiques - C8 : responsabilité professionnelle

Session 2026 • Code sujet : **2026-LAP-C8** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3,0**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse de la mission et du cadre de responsabilité** (3 questions) — **Page 3**
2. **Étude technique, métrés et estimation des fournitures** (3 questions) — **Page 5**
3. **Préparation des opérations et coordination de l'équipe** (3 questions) — **Page 7**
4. **Prévention, accessibilité et analyse de sa pratique** (3 questions) — **Page 9**
5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://licenceap.fr/assets/annales/licence-ap/C8 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle/2026/Licence Arts Plastiques - C8 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse de la mission et du cadre de responsabilité

Le candidat intervient comme assistant ou assistante de projet pour préparer l'exposition temporaire Traces et passages au FRAC Bretagne. Il doit organiser la coopération, distinguer ses responsabilités de celles des responsables du site ou du projet et vérifier les obligations relatives aux images exposées.

Partie 1

Question 1.1. Présentez quatre tâches relevant de votre mission, en précisant pour chacune l'interlocuteur concerné et une information à lui transmettre avant l'ouverture de l'exposition.

Tâche	Interlocuteur	Information à transmettre
Réceptionner et contrôler les fournitures	Coordination du projet	Quantités reçues et défauts constatés
Préparer l'accrochage des reproductions	Équipe d'accrochage	Implantation prévue et fixations compatibles
Préparer la signalétique	Médiateur ou médiatrice	Emplacement et lisibilité des informations
Contrôler la circulation et le rangement	Responsable du site	Cheminement principal libre et sorties dégagées

Ces tâches couvrent la préparation matérielle, la coordination de l'accrochage, la médiation et la sécurité de l'accueil. Avant l'ouverture, transmettre les quantités et anomalies, confirmer les fixations et l'implantation prévues, vérifier la lisibilité de la signalétique avec la médiation, puis faire confirmer au responsable du site que le cheminement et les sorties restent libres. Toute anomalie est signalée à la coordination.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Fournitures contrôlées, accrochage coordonné, signalétique vérifiée avec la médiation et cheminement confirmé libre avec le responsable du site.

Question 1.2. Relevez deux décisions qui doivent être validées par une personne responsable du site ou du projet. Justifiez cette validation au regard de la sécurité, de l'organisation ou de la responsabilité professionnelle.

Deux décisions nécessitent une validation avant leur mise en œuvre :

- **Modifier l'implantation des reproductions ou de la signalétique** : accord de la coordination, car toute modification engage l'organisation du projet et doit être vérifiée sur place.
- **Modifier le cheminement ou intervenir sur les sorties et équipements du site** : accord du responsable du site, garant de la sécurité et de la conformité des espaces.

L'assistant peut préparer une proposition et signaler les contraintes, mais ne décide pas seul de ces changements.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La coordination valide les modifications d'implantation ; le responsable du site valide les décisions touchant aux circulations, sorties et équipements de sécurité.

Question 1.3. Indiquez les vérifications à effectuer avant la reproduction et l'exposition des images. Précisez les informations nécessaires concernant les droits, les crédits et les éventuelles restrictions de diffusion.

1. Identifier l'artiste ou l'ayant droit et vérifier que son autorisation couvre la reproduction et l'exposition prévues.
2. Contrôler les conditions accordées : supports concernés, lieu et durée d'utilisation, ainsi que toute restriction de reproduction, d'exposition ou de diffusion ultérieure.
3. Relever le crédit exact exigé et vérifier qu'il figure avec l'image ou sa légende.
4. En cas de doute sur l'autorisation, le crédit ou une restriction, suspendre la reproduction ou la diffusion et consulter la coordination du projet.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Chaque image doit avoir une autorisation adaptée, le crédit exigé et ses restrictions d'utilisation ou de diffusion respectées.

2. Étude technique, métrés et estimation des fournitures

Le projet prévoit l'accrochage de six reproductions carrées sur une paroi de la galerie, avec deux exemplaires supplémentaires en réserve et une signalétique temporaire. Le candidat exploite le plan, les dimensions, les conditionnements et les tarifs hors taxes pour vérifier l'implantation, établir les quantités et estimer les coûts.

Partie 2

Question 2.1. Calculez en mètres carrés la surface de la paroi disponible et la surface totale occupée par les six reproductions. À partir du schéma et des dimensions fournies, vérifiez que la disposition tient sur la paroi.

Conversion en mètres : la paroi mesure 8,40 m × 3,00 m, donc sa surface vaut 25,20 m². Une reproduction occupe 0,90 m × 0,90 m ; les six occupent 4,86 m². Pour vérifier la disposition, trois éléments côte à côte couvrent 2,70 m et deux rangées couvrent 1,80 m. Ces dimensions sont inférieures aux 8,40 m de longueur et 3,00 m de hauteur disponibles : l'implantation tient sur la paroi.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Paroi : 25,20 m². Six reproductions : 4,86 m². Disposition compatible.

Question 2.2. Complétez le DR 1 avec la nomenclature des fournitures pour six reproductions à installer et deux en réserve. Déterminez le nombre de boîtes de fixations à commander en prévoyant quatre attaches par reproduction installée et vingt attaches par boîte.

Le besoin comprend les six reproductions à installer et les deux exemplaires de réserve. Les attaches sont calculées uniquement pour les six reproductions installées, conformément au DT 3. Les boîtes contenant chacune vingt attaches, on commande le nombre entier immédiatement supérieur au quotient obtenu.

Fourniture	Calcul ou justification	Quantité à commander
Reproductions imprimées	6 + 2	8 pièces
Attaches de fixation	6 × 4	24 attaches
Boîtes de fixations	24 ÷ 20, arrondi à l'entier supérieur	2 boîtes
Film de signalétique	Besoin indiqué	3,20 m²

La commande prévoit donc huit reproductions et deux boîtes de fixations.

DR 1 complété : nomenclature

Fourniture	Besoin du projet	Calcul ou justification	Quantité à commander
Reproductions imprimées	6 à installer et 2 en réserve	6 + 2	8 pièces
Attaches de fixation	4 par reproduction installée	6 × 4	24 attaches
Boîtes de fixations	20 attaches par boîte	24/20 = 1,2	2 boîtes
Film de signalétique	3,20 m²	3,20 m²	3,20 m²

✓ RÉPONSE À RETENIR

À commander : 8 reproductions, 24 attaches, 2 boîtes et 3,20 m² de film.

Question 2.3. Pour 3,20 m² de film de signalétique, calculez le coût du film, celui des huit reproductions et celui des boîtes de fixations déterminées à la question 2.2. Calculez le coût total de ces trois postes et indiquez le montant restant ou le dépassement par rapport au budget maximal de 500,00 € HT.

Les tarifs sont hors taxes. Le coût de chaque poste se calcule en multipliant la quantité commandée par son prix unitaire. On additionne ensuite les trois coûts, puis on compare le total au budget maximal de 500,00 € HT pour déterminer le montant restant.

Poste	Calcul	Coût HT
Film de signalétique	3,20 × 18,50	59,20 €
Huit reproductions	8 × 48,00	384,00 €
Deux boîtes de fixations	2 × 8,50	17,00 €
Total	59,20 + 384,00 + 17,00	460,20 €

Le total est inférieur au plafond budgétaire.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Total : 460,20 € HT. Reste sur le budget : 39,80 €.

3. Préparation des opérations et coordination de l’équipe

L’équipe dispose du créneau de 8 h 30 à 11 h 30 pour réceptionner les fournitures, accrocher les reproductions, poser la signalétique et effectuer le contrôle final avant l’ouverture au public. Le candidat organise les tâches selon les durées et ressources disponibles, prévoit des contrôles et transmet des consignes claires.

Partie 3

Question 3.1. Proposez un ordre de réalisation des quatre opérations du tableau et indiquez pour chacune une heure de début et une heure de fin. L’organisation doit tenir dans le créneau de 8 h 30 à 11 h 30 et identifier au moins une tâche pouvant se dérouler en parallèle sans gêner l’accrochage.

Opération	Horaire	Ressources
Réception et contrôle	8 h 30 - 9 h	Assistant·e de projet
Accrochage	9 h - 10 h 30	Deux membres, dont la personne habilitée à utiliser l’escabeau
Pose de la signalétique	9 h 45 - 10 h 30	Assistant·e et médiateur·rice
Contrôle final et remise en état	10 h 30 - 11 h	Équipe présente

La pose de la signalétique se déroule en parallèle de l’accrochage, dans une zone distincte et avec des personnes disponibles autres que les deux membres qui accrochent. Cette simultanéité respecte le DT 3 uniquement si les ressources et les espaces sont bien distincts. Le contrôle final suit les deux opérations et laisse 30 minutes avant l’ouverture au public.

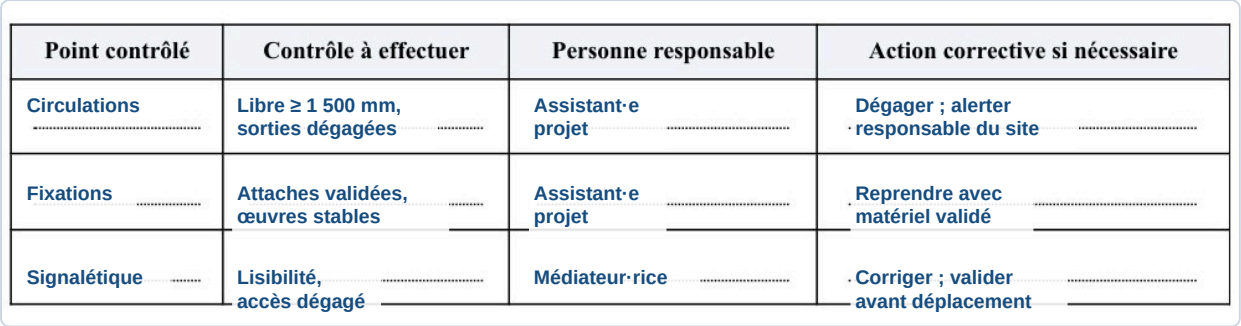
> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Préparation terminée à 11 h, avec contrôle final effectué et 30 minutes de marge avant l’ouverture.

Question 3.2. Complétez le tableau du DR 2 avec trois contrôles pertinents à effectuer avant l’ouverture. Pour chacun, indiquez la personne responsable et une action corrective concrète en cas de résultat insatisfaisant.

Le tableau reprend trois vérifications directement tirées du DT 2. L’assistant contrôle les circulations et les installations, tandis que le médiateur vérifie la signalétique. Toute anomalie touchant les sorties est signalée au responsable du site. Un doute sur les fixations ou une modification d’implantation est transmis à la coordination. Les corrections restent dans le cadre autorisé : ne pas changer les attaches ni déplacer les œuvres sans validation.

Point contrôlé	Contrôle à effectuer	Personne responsable	Action corrective
Circulations et sorties	Cheminement libre sur 1 500 mm au minimum, sorties dégagées	Assistant·e de projet	Dégager les obstacles ; alerter le responsable du site
Fixations et supports	Attaches validées, reproductions stables	Assistant·e de projet	Reprendre avec le matériel validé ; contacter la coordination en cas de doute
Signalétique et médiation	Informations lisibles, emplacement accessible	Médiateur·rice	Corriger ; soumettre tout déplacement à validation

DR 2 complété : contrôles avant ouverture



Point contrôlé	Contrôle à effectuer	Personne responsable	Action corrective si nécessaire
Circulations	Libre ≥ 1 500 mm, sorties dégagées	Assistant·e projet	Dégager ; alerter responsable du site
Fixations	Attaches validées, œuvres stables	Assistant·e projet	Reprendre avec matériel validé
Signalétique	Lisibilité, accès dégagé	Médiateur·rice	Corriger ; valider avant déplacement

✓ RÉPONSE À RETENIR

DR 2 complété : contrôles des circulations, des fixations et de la signalétique, avec responsables et actions correctives.

Question 3.3. Rédigez en cinq lignes au maximum une consigne de transmission à l'équipe indiquant l'objectif de la préparation, un point de vigilance concernant la circulation du public, la personne à contacter en cas d'imprévu et la manière de signaler la fin des opérations.

Objectif : installer et contrôler les reproductions et la signalétique pour ouvrir la galerie à 11 h 30.
Pendant la préparation et la visite, gardez le cheminement principal libre sur au moins 1 500 mm et ne bloquez pas les sorties.
En cas d'imprévu ou d'incident, prévenez immédiatement la coordination du projet.
Après le contrôle final et le rangement, signalez à la coordination que les opérations sont terminées et la galerie prête à accueillir le public.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Cheminement libre, imprévus transmis à la coordination, fin des opérations signalée après contrôle et rangement.

4. Prévention, accessibilité et analyse de sa pratique

La préparation et l'accueil du public doivent respecter les consignes du site relatives à la sécurité, aux circulations, à l'accessibilité et aux droits des artistes. Le candidat propose des mesures concrètes compatibles avec son rôle et réfléchit à l'évaluation de son action après l'intervention.

Partie 4

Question 4.1. Identifiez trois risques liés à la préparation de l'exposition ou à l'accueil du public. Pour chacun, indiquez une mesure de prévention directement applicable par l'équipe.

Trois risques appellent des mesures immédiates de l'équipe :

- **Chute depuis l'escabeau :** vérifier son état et le réserver à la personne désignée et habilitée.
- **Chute d'une reproduction ou détérioration du support :** utiliser uniquement les fixations validées et demander confirmation à la coordination en cas de doute.
- **Collision ou évacuation gênée :** ranger outils et emballages au fur et à mesure, maintenir le cheminement libre sur au moins 1 500 mm et ne pas encombrer les sorties.

Tout incident ou toute détérioration est signalé immédiatement à la coordination.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Escabeau vérifié et réservé à la personne habilitée, fixations validées, cheminement et sorties dégagés.

Question 4.2. Proposez deux vérifications permettant de prendre en compte l'accessibilité des personnes en situation de handicap pendant la visite : l'une concernant le cheminement, l'autre la compréhension ou la perception de la signalétique ou des œuvres.

Avant l'ouverture, effectuer ces deux vérifications avec les interlocuteurs concernés :

1. **Cheminement :** parcourir l'itinéraire de visite et vérifier que le passage principal reste libre sur au moins 1 500 mm, sans outil ni emballage, et que les espaces d'approche des œuvres sont accessibles. Retirer les obstacles ou prévenir le responsable du site.
2. **Compréhension ou perception :** vérifier la lisibilité, l'emplacement et l'adaptation des informations de visite au public avec l'équipe de médiation. Lui transmettre les besoins d'adaptation, ainsi qu'à la coordination si nécessaire.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Cheminement libre sur au moins 1 500 mm ; signalétique lisible et informations adaptées, vérifiées avec la médiation.

Question 4.3. À partir d’un exemple tiré de l’organisation proposée, expliquez brièvement comment vous évaluerez votre action après la préparation et quelle amélioration vous pourriez mettre en œuvre lors d’un projet ultérieur.

Après la préparation, je comparerai la durée réelle de l’accrochage à l’horaire prévu et vérifierai que les reproductions sont en place sans gêner la circulation. Je demanderai à l’équipe et à la médiation de signaler les difficultés rencontrées, puis je transmettrai un bilan à la coordination. Pour un prochain projet, si l’accrochage a pris plus de temps que prévu, j’ajouterai une marge au planning et préciserai davantage la répartition des tâches avant l’intervention.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Comparer délais et résultats, recueillir les retours, puis ajuster le planning et la répartition des tâches au prochain projet.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de BTS Arts plastiques, C8 : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle, est celle de la session 2026, code 2026-LAP-C8. Elle dure deux heures, coefficient 3,0, et comporte quatre parties notées sur 20 points. Le projet d'exposition Traces et passages au FRAC Bretagne mobilise coordination, métrés, estimation des coûts, droits, prévention, accessibilité et analyse de pratique.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La surface d'un rectangle se calcule par S = L × l, après conversion cohérente des dimensions en mètres.
- Le coût d'un poste se calcule par C = q × p, avec la quantité et le prix unitaire HT.
- Le nombre de boîtes de fixations doit être entier et suffisant pour fournir quatre attaches à chaque reproduction installée.
- Le cheminement principal de la galerie doit rester libre sur une largeur minimale de 1 500 mm.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguez les décisions relevant de votre mission de celles qui exigent la validation de la coordination ou du responsable du site.
- Vérifiez les autorisations, les crédits à faire figurer et les limites d'utilisation avant toute reproduction ou diffusion d'image.
- Respectez les durées, les ressources disponibles et les contraintes de sécurité lorsque vous établissez le planning.
- Pour chaque contrôle proposé, nommez un responsable et prévoyez une action corrective concrète, conforme à votre rôle.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment vérifier rapidement que les six reproductions tiennent sur la paroi ?

Convertissez les dimensions en mètres, puis comparez celles de l'ensemble avec celles de la paroi. Trois reproductions de 0,90 m occupent 2,70 m en largeur et deux rangées occupent 1,80 m en hauteur, hors espacements.

Q : Comment arrondir le nombre de boîtes de fixations à commander ?

Calculez d'abord le nombre d'attaches nécessaires aux six reproductions installées, sans compter celles de réserve. Divisez ce total par vingt et arrondissez au nombre entier supérieur pour disposer d'assez d'attaches.

Q : Quel est le barème et combien de temps dure l'épreuve ?

L'épreuve dure deux heures et son barème total est de 20 points, répartis entre quatre parties : 5 points, 6 points, 5 points et 4 points. Le coefficient officiel indiqué est 3,0.

Q : Quels éléments sont importants pour répondre aux attentes du jury ?

Les consignes demandent des choix justifiés, des interlocuteurs clairement identifiés et des mesures réalisables. Respectez les règles du site, les limites de votre rôle, l'accessibilité, les droits des artistes et les unités demandées.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licenceap.fr/assets/annales/licence-ap/C8 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle/2026/Licence Arts Plastiques - C8 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources Licence Arts Plastiques : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.